

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique unique relative à deux demandes d'autorisation formulées par la société LIGERIENNE GRANULATS, au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, visant à :

- pour la première, exploiter en renouvellement pour 4 ans une carrière et les installations associées de traitement et de transit de matériaux à CHATEAUNEUF SUR LOIRE, au lieu-dit «Haut de la Justice » ;
- pour la deuxième, exploiter, sans limite de durée et indépendamment de la carrière, les installations précitées de traitement et de transit de matériaux.

Enquête publique de **DROIT COMMUN** préalable à

Enquête relative à la mise en compatibilité

Enquête parcellaire

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE A

deux demandes d'autorisation formulées par la société LIGERIEENNE GRANULATS, au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, visant à :

- pour la première, exploiter en renouvellement pour 4 ans une carrière et les installations associées de traitement et de transit de matériaux à CHATEAUNEUF SUR LOIRE, au lieu-dit «Haut de la Justice» ;
- pour la deuxième, exploiter, sans limite de durée et indépendamment de la carrière, les installations précitées de traitement et de transit de matériaux.

En exécution de l'arrêté du 17 Janvier 2017

de Monsieur le PREFET DU LOIRET, je soussigné, M.me Florence GALZIN

Maire de Châteauneuf-sur-Loire

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et

paraphé, contenant 10 feuillets, pour recevoir pendant une durée de 31 jours

du 20 février 2017 au 22 Mars 2017

les <u>Lundis, Merdis, Mercredis</u>	de <u>8</u> heures <u>15</u> à <u>17</u> heures <u>30</u>
<u>Jendis, Vendredis</u>	de <u>8</u> heures <u>15</u> à <u>17</u> heures <u>30</u>
<u>Samadi 11 Mars</u>	de <u>9</u> heures <u>00</u> à <u>12</u> heures <u>00</u>
	de _____ heures _____ à _____ heures _____
	de _____ heures _____ à _____ heures _____

les observations du public.

A Châteauneuf-sur-Loire 20 février 2017



le Maire,

Florence Galzin

- PREMIERE JOURNEE -

le 20 février 2017 de 8 heures 15 à 17 heures 30

1. - Observations de M. lundi 20 février 2017

Mardi 21 février 2017

H

Mercredi 22 Février 2017

Jesdi 23 Février 2017

Vendredi 24 Février 2017

Lundi 27 Février 2017

Mardi 28 Février 2017

Mercredi 01^{er} Mars 2017

Jesdi 2 Mars 2017

Vendredi 3 Mars 2017

Lundi 6 Mars 2017

Mardi 7 Mars 2017

Mercredi 8 Mars 2017

Jendredi 9 Mars 2017

Vendredi 10 Mars 2017

Samedi 11 Mars 2017

M. GALLIERE Gregory - EDF - Pas de remarques
Consultation du dossier pour information sur les risques industriels.

Lundi 13 Mars 2017

JP

Mardi 14 Mars 2017

Mercredi 15 Mars 2017

Jeudi 16 Mars 2017

Vendredi 17 Mars 2017

Dimanche 20 Mars 2017

Mardi 21 Mars 2017

Mercredi 22 Mars 2017

Passage ce jour Madame Meline Poulizac

Gérante de L'EARC MARAS DU GABEREAU (éléveur de chevre)

Possédant des terres proches de la ligne

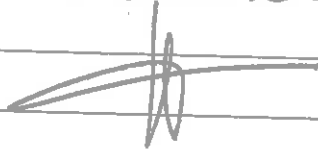
Pas de commentaire la surface et emplacement de la
ligne n'évoluent pas.

Houtij

22/03/2017.

JM GUERIN 211 Rue de Galvieux 45110 Etretat Eure/Seine-Maritime.

En tant que voisin de LG depuis 1982, et maintenant avec cette installation proche de la route avec une entrée adaptée, nous ne subissons aucune nuisance (bruit, poussière, circulation) et sommes très satisfaits et espérons que cette installation sera pérenne. Quand on pose septent de quelques mètres pour l'extraction, cela semble être nécessaire pour avoir un réajustement soigné.



le Mardi 22 Mars 2017 à 17 heures 30

Le délai d'enquête étant expiré, je soussigné, JocR PAIREAU

~~M. le Maire de~~
Commissaire-Enquêteur
Président de la ~~Commission d'Enquête~~ (1)

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant Trente jours consécutifs, du
lundi 20 Février 2017 au mercredi 22 Mars 2017

de _____ heures _____ à _____ heures _____
et de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre par Enia
personnes (pages n° _____ à _____).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 2. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 3. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 4. - Lettre en date du _____ de M. _____

etc ...

à

A Chateaufort Loire, le 22 Mars 2017

Le Maire,
Le Commissaire-Enquêteur,
Le Président de la Commission
d'Enquête, (1)

(1) Rayer la mention inutile.